

Je suis sidéré par le culot de Macron et de sa clique de branleurs !



Photo « Lyon-Mag » : « Un policier contrôle les passes sanitaires de deux clients d'un restaurant du Vieux-Lyon »

Je veux parler, bien évidemment, de cette situation absurde où Macron veut imposer aux cafetiers et aux restaurateurs la contrainte exécutoire et la responsabilité pénale de contrôler les passes vaccinaux et les identités de leurs clients et consommateurs !

L'État veut donc imposer à des particuliers-commerçants l'exécution d'une tâche régalienne qui lui incombe donc totalement.

Il y a vraiment de quoi être stupéfait, indigné, ulcéré et scandalisé par tant d'incompétence, d'irresponsabilité et de

malhonnêteté, sans parler de l'aspect illégal et anticonstitutionnel de la chose.

En aucun cas des cafetiers et des restaurateurs, qui ont déjà une activité très prenante et parfois épuisante, ne peuvent avoir l'obligation ni le droit de faire ce genre de choses.

Cela ne relève en aucun cas de leurs prérogatives professionnelles normales et habituelles.

Lorsque l'un de ces commerçants a des problèmes avec un client, il n'a même pas le droit de tenter de régler lui-même le problème, mais il doit faire appel aux forces de l'ordre qui sont tenues d'intervenir rapidement dans la situation.

Non seulement Macron est-il un âne totalement incompétent et complètement dépassé par la crise sanitaire pour laquelle il ne sait plus quelles idioties mettre en place et changer toutes les cinq minutes, mais en plus a-t-il le culot d'inventer de nouvelles règles illégales pour l'aider à régler les problèmes qu'il a créés lui-même, en faisant appel à la coopération forcée du peuple qui le hait, le rejette et ne veut plus de lui ?

Il faut être sacrément gonflé.

Mais bon, ce petit Hitler de pacotille n'est plus à une absurdité près et il ne connaît pas la honte...

Imaginez un cafetier ou un restaurateur obligé de contrôler le passe vaccinal et l'identité de ses clients, il va passer les deux tiers de son temps à faire ça et ne pourra plus faire son

travail normal et servir ses clients.

Il devra aussi interdire l'accès à son établissement aux clients qui n'auront pas le passe ou refuseront de le présenter ou de présenter leur carte d'identité et ce seront encore des discussions à n'en plus finir, avec des menaces et parfois de la violence...

En bref, autant fermer boutique.

D'ailleurs, ce sont des documents sanitaires et d'état-civil d'ordre privé et un commerçant n'a pas à en avoir connaissance dans l'exercice de sa profession.

Si l'État veut faire ces contrôles, il doit employer ses forces de l'ordre et les faire faire par elles, à l'extérieur des établissements, dans le calme et le respect de la quiétude des lieux concernés et sans gêner ni entraver le travail de leurs salariés ni la sérénité de leurs clients.

J'ajouterai que les contrôles de police ne doivent pas être faits à l'intérieur des cafés et restaurants, lorsque les clients boivent un verre ou prennent un repas, mais uniquement à l'entrée des établissements, dehors, dans la rue, sans jamais gêner le service, à l'arrivée de chaque client. C'est la moindre marque de respect envers d'honnêtes travailleurs.

On a vu beaucoup trop de contrôles de ce genre dans des restaurants, en plein milieu des repas, faits par des policiers, des gendarmes et même des policiers municipaux.

Et il y a un aspect irrespectueux, musclé et brutal dans ces contrôles qui n'ont aucun rapport avec quoi que ce soit de médical ou de sanitaire, mais qui font plutôt penser à une

dictature de type NAZI.

En plus, nous savons tous que ces simagrées d'État, ces contrôles absurdes et ces procédures invraisemblables ne changent strictement rien aux problèmes de santé publique et que la maladie se transmet de façon beaucoup plus massive dans les transports en commun, sans aucun contrôle, ou dans des lieux de grande affluence quotidienne.

Si Macron veut faire faire le travail par ces commerçants, il doit les indemniser d'avance et payer pour eux les salariés occasionnels qui le feront.

Je comprends tout à fait l'attitude scandalisée de ces commerçants et je pense que tout le peuple français doit les soutenir et contester ces abus de pouvoir de l'État.

À bon entendeur, salut !

Laurent DROIT